

Cote du document:	EB 2008/95/INF.7
Point de l'ordre du jour:	11
Date :	16 janvier 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Information**

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Propositions de projet/programme

1. Les propositions de projet/programme suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quinzième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette qui vient d'être adopté.

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

République démocratique du Congo: Programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema (EB 2008/95/R.17/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 15,70 millions de DTS à la République démocratique du Congo pour contribuer au financement du programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema. Tout en approuvant le don, le Conseil a demandé des précisions sur les points suivants: i) la contribution importante octroyée par le gouvernement en faveur du programme; ii) la durée du programme, à savoir neuf ans; et iii) les mesures additionnelles de supervision mises en place pour le programme, outre celles qui seront mises en œuvre par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Des réponses satisfaisantes ont été fournies aux membres du Conseil durant la session.

Ghana: Programme de financement rural et agricole (EB 2008/95/R.18/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 4,05 millions de DTS à la République du Ghana pour le programme de financement rural et agricole. Ce programme a pour but de favoriser l'amélioration durable des moyens de subsistance des ruraux pauvres, en particulier des femmes et des groupes vulnérables. Son objectif est de renforcer l'accès des populations rurales à des services financiers viables à travers l'amélioration de la sensibilisation, de la durabilité et des liaisons, la priorité étant accordée aux petits agriculteurs.

Mauritanie: Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (EB 2008/95/R.19)

4. Le Conseil a pris acte du fait que le programme proposé pour la Mauritanie est extrêmement bien conçu et vise les populations les plus démunies du pays, lequel figure parmi les pays les plus pauvres du monde. Cependant, compte tenu des problèmes importants de gouvernance et de leur incidence potentielle au plan de la durabilité, il a été convenu de renvoyer l'examen du programme à la quatre-vingt-seizième session du Conseil d'administration, en avril 2009.

Niger: Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural – renforcement des capacités institutionnelles (IRDAR-RCI) (EB 2008/95/R.20/Rev.1)

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 5,40 millions de DTS et un don de 5,40 millions de DTS à la République du Niger. L'Agence suisse de développement et de coopération a fait parvenir des observations écrites, auxquelles il a été répondu avant la session du Conseil d'administration. L'Administrateur représentant la France a demandé des précisions sur les complémentarités entre l'initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural (IRDAR) et l'IRDAR-RCI ainsi que le montage institutionnel du projet. Il a été convenu qu'une réponse écrite lui serait également adressée.

B. Afrique orientale et australe

Kenya: Projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud (EB 2008/95/R.21/Rev.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt supplémentaire de 4,0 millions de DTS, à des conditions particulièrement favorables, à la République du Kenya pour contribuer au financement du projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud. L'Administrateur représentant les États-Unis d'Amérique a demandé des informations complémentaires concernant l'état d'avancement du projet et son impact sur le terrain. En réponse à cela, il a été informé qu'il s'agit de l'un des projets les plus performants parmi ceux figurant dans le programme du FIDA pour le Kenya, comme en témoigne, entre autres, Bread for the World dans son Rapport sur la faim, qui illustre les réalisations du projet. Les Administrateurs représentant l'Allemagne et le Danemark ont demandé des éclaircissements concernant l'ampleur de la consultation avec les partenaires donateurs au Kenya et le rôle joué par le Ministère de la planification et du développement en sa qualité d'organisme chef de file. En réponse à cela, le Conseil a été informé que le FIDA, par l'intermédiaire de son bureau dans le pays, est représenté au sein de différents groupes de donateurs dans le pays, notamment le groupe pour l'agriculture et le développement rural auquel la proposition concernant le présent appui a été soumise en octobre 2008. En ce qui concerne la question de l'organisme chef de file, il a été précisé que le Ministère constitue le canal approprié pour la mise en œuvre des projets à assise locale et dispose d'institutions adaptées et pertinentes pour la fourniture de services aux pauvres tant au niveau du district que du village.

Swaziland: Programme de finance rurale et de développement des entreprises (EB 2008/95/R.22/Rev.1)

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 4,05 millions de DTS au Royaume du Swaziland pour contribuer au financement du programme de finance rurale et de développement des entreprises. Le Conseil a pris acte de la nécessité d'éviter que les agriculteurs ne soient trop vulnérables compte tenu du contexte actuel et d'envisager des formules d'assurance. L'Administrateur représentant l'Afrique du Sud a fait observer que le programme offre des possibilités de renforcement de l'appui et de l'apprentissage au niveau régional. Le programme a été approuvé sous réserve que les négociations du prêt soient conclues dans les six mois et que le prêt soit accordé à des conditions intermédiaires.

République-Unie de Tanzanie: Prêt supplémentaire à l'appui du programme de développement du secteur agricole (EB 2008/95/R.23/Rev.1)

8. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt supplémentaire de 37,65 millions de DTS à la République-Unie de Tanzanie pour contribuer au financement du programme de développement du secteur agricole. L'Administrateur représentant le Japon a présenté des observations écrites en appui au prêt et a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les flux de fonds vers les districts participants. L'Administrateur représentant les États-Unis d'Amérique a recommandé un suivi étroit de la gestion financière du programme. Il a reçu l'assurance qu'il s'agissait de l'une des questions prioritaires du programme du Comité directeur du fonds commun et que la Banque mondiale en superviserait les aspects fiduciaires.

C. Asie et Pacifique

Chine: Programme de réduction de la pauvreté dans la zone de Dabieshan (EB 2008/95/R.24/Rev.1)

9. Le Conseil d'administration a examiné et approuvé le programme de réduction de la pauvreté dans la zone de Dabieshan, financé avec un prêt du FIDA de 21,44 millions de DTS. Tout en approuvant le programme, le Conseil

d'administration a mis en évidence un certain nombre de points, à savoir: i) que le gouvernement a annoncé récemment l'entrée en vigueur d'une politique concernant la construction du "nouveau paysage socialiste" et qu'il est important que les programmes financés par le FIDA s'inscrivent dans le droit fil de cette politique; ii) que la mise en œuvre du programme devrait faire fond sur les principaux enseignements tirés du programme de pays financé par le FIDA, sur d'autres programmes de réduction de la pauvreté rurale et sur les programmes favorisant l'apparition d'associations paysannes et de coopératives d'agriculteurs; iii) qu'une stratégie de ciblage à deux niveaux a été introduite lors de la conception du programme et qu'il est important qu'elle soit mise en œuvre dans une perspective d'intégration et de participation à part entière des ruraux pauvres; iv) que les groupes d'exécution au niveau villageois jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre du programme et qu'il est important de les utiliser pour garantir la participation effective des groupes cibles; v) que le Conseil d'administration a pris acte des innovations intégrées à la conception du programme et reconnaît leur importance s'agissant de favoriser la réduction de la pauvreté. Le suivi et l'évaluation ainsi que la gestion des savoirs devraient garantir que la gestion de ces innovations soit axée sur les résultats.

République démocratique populaire lao: Projet de gestion durable des ressources naturelles et d'accroissement de la productivité (EB 2008/95/R.25/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 10,1 millions de DTS à la République démocratique populaire lao pour contribuer au financement du projet de gestion durable des ressources naturelles et d'accroissement de la productivité.

Philippines: Programme d'accroissement rapide de la production alimentaire (EB 2008/95/R.26/Rev.1)

11. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 10,685 millions de DTS pour contribuer au financement du programme d'accroissement rapide de la production alimentaire, sous réserve que les conditions du prêt accordé par le FIDA soient renégociées à des conditions intermédiaires et non plus particulièrement favorables. Le Conseil a été informé que l'éventuel refus de cette condition par l'emprunteur lui serait notifié. Lors des nouvelles négociations, des efforts pourraient être déployés en vue d'associer le prêt du FIDA à d'autres sources de financement sous forme de dons accordées par d'autres partenaires de développement, dans une optique d'atténuation de l'incidence des conditions du prêt. Ainsi, le montant total du prêt du FIDA pourrait être réduit si des ressources sous forme de dons étaient mobilisées auprès d'autres donateurs. Si les renégociations devaient déboucher sur la demande, par l'emprunteur, d'autres modifications au niveau de la conception du programme, le Conseil d'administration en serait dûment informé.

Tadjikistan: Projet d'appui aux moyens de subsistance dans la région du Khatlon (EB 2008/95/R.27/Rev.1)

12. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 7,9 millions de DTS à la République du Tadjikistan pour contribuer au financement du projet d'appui aux moyens de subsistance dans la région du Khatlon. Tout en approuvant le don, le Conseil s'est félicité de la qualité du cadre logique et a mis l'accent sur l'importance que revêt l'assistance technique s'agissant de favoriser le processus de mobilisation communautaire.

Viet Nam: Projet relatif à des partenariats pour le développement de l'agroforesterie en faveur des pauvres (EB 2008/95/R.28/Rev.1)

13. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 14,11 millions de DTS à la République socialiste du Viet Nam pour contribuer au financement du projet relatif à des partenariats pour le développement de l'agroforesterie en faveur des pauvres.

L'Administrateur représentant la Suisse a présenté des observations écrites mettant l'accent sur la nécessité de faire face au manque de capacités d'exécution, d'atténuer les risques fiduciaires et de mettre à profit l'expérience actuelle des partenaires de développement en matière de gestion des terres forestières. L'Administrateur représentant le Royaume-Uni et la délégation des Pays-Bas ont demandé des informations complémentaires concernant les aspects fonciers et le fonctionnement de la rémunération des services environnementaux. L'Administrateur représentant le Danemark a demandé des précisions sur l'institutionnalisation et la stratégie de retrait. L'Administrateur représentant la France a souhaité savoir quel serait le ministère chargé de l'exécution et dans quelle mesure le projet s'alignait sur l'initiative Unité d'action des Nations Unies et d'autres partenariats au niveau national. Il a également insisté sur le fait qu'un certain nombre d'ONG françaises actives dans cette zone pourraient être consultées. Il a été précisé que la rémunération des services environnementaux est un domaine dans lequel le Gouvernement vietnamien et le FIDA "apprennent par l'action". Le cofinancement apporté par le Fonds pour l'environnement mondial a été fort apprécié. Il a été précisé que l'unité de gestion du projet serait une unité restreinte de facilitation, responsable de la gestion financière et de la passation des marchés, et que les organismes d'exécution existants seraient chargés de la mise en œuvre technique. En ce qui concerne la stratégie de retrait, une fois résolue la question de la distribution des terres, les sociétés privées trouveraient beaucoup plus faciles d'investir dans la province, en particulier celles intéressées par les produits forestiers. Tous les résultats attendus sont en harmonie avec le programme d'options stratégiques pour le pays, lequel s'inscrit dans le droit fil du programme unique de l'initiative Unité d'action des Nations Unies dans le pays. Il a été demandé que la liste des ONG françaises actives au Viet Nam soit communiquée au FIDA de manière que celui-ci puisse mettre à profit leur expérience durant l'exécution.

D. Amérique latine et Caraïbes

Belize: Programme de financement rural (EB 2008/95/R.29/Rev.1)

14. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé à l'unanimité un prêt de 2,05 millions de DTS au Belize pour contribuer au financement du programme de financement rural. Ce faisant, le Conseil a reconnu que le programme tient dûment compte de la priorité gouvernementale visant à renforcer l'accès durable des petits agriculteurs et autres ruraux pauvres au crédit et aux autres services financiers, accès qui constitue un élément essentiel de leur stratégie d'accès aux marchés. Il a été précisé que le programme vient compléter de manière exhaustive les opérations d'autres donateurs qui fournissent à l'heure actuelle d'autres types de services (vulgarisation, commercialisation, etc.) à la population cible. Enfin, l'accent a été mis sur le fait que le programme comprend d'importants éléments novateurs, comme la délégation, par le gouvernement, de la responsabilité d'exécution au secteur privé, l'importance accordée à un vaste éventail de services financiers et la stratégie de ciblage dans l'intérêt des pauvres.

Bolivie: Mémoire du Président – Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées – Élargissement de la zone d'intervention et du groupe cible (EB 2008/95/R.30)

15. Le Conseil d'administration a approuvé l'élargissement de la zone d'intervention et du groupe cible du projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées en République de Bolivie.

Brésil: Mémoire du Président – Projet d'appui au développement des microentreprises familiales rurales dans le Nord-Est (prêt n° 649-BR) – Modifications à l'accord de prêt (EB 2008/95/R.31)

16. Le Conseil d'administration a approuvé les modifications proposées à l'accord de prêt pour le projet d'appui au développement des microentreprises familiales

rurales dans le Nord-Est relatives au changement de l'emprunteur, de l'organisme d'exécution et des accords de supervision.

Guatemala: Programme de développement rural durable dans la région Nord (EB 2008/95/R.33/Rev.1)

17. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé à l'unanimité un prêt de 12,1 millions de DTS et un don de 0,30 million de DTS à la République du Guatemala pour contribuer au financement du programme de développement rural durable dans la région Nord. Le Conseil a pris acte du fait que le programme s'inscrit dans le droit fil de la nouvelle stratégie du FIDA pour le pays et du plan national de développement.

République bolivarienne du Venezuela: Programme d'appui aux Warao du delta de l'Orénoque (EB 2008/95/R.35/Rev.1)

18. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé à l'unanimité un prêt de 8,8 millions de DTS à la République bolivarienne du Venezuela pour contribuer au financement du programme d'appui aux Warao du delta de l'Orénoque. Tout en approuvant ce prêt, l'Administrateur représentant la France a demandé, lors de la session, des éclaircissements concernant le degré de participation des administrations locales à la conception du programme. Il a été expliqué que la municipalité d'Antonio Díaz (État de Delta Amacuro), zone d'exécution de l'ensemble du programme, a pris une part active à sa formulation. Quelque 80% de la population de cet État est warao et la municipalité regroupe la moitié de la population totale warao (près de 18 000 personnes), répartie dans le delta de l'Orénoque. Dans cette municipalité, les indicateurs de pauvreté sont les plus élevés du pays. L'engagement en faveur de l'intégration sociale et le problème logistique que constitue la fourniture efficace de services à une population disséminée seront affrontés de concert avec les instances municipales à travers la mise en place de trois bases opérationnelles dans la zone du programme.

E. Proche-Orient et Afrique du Nord

Bosnie-Herzégovine: Projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural (EB 2008/95/R.36/Rev.1)

19. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 7,5 millions de DTS à la Bosnie-Herzégovine pour contribuer au financement du projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural.

Gaza et Cisjordanie: Mémoire du Président – Rapport sur le programme de gestion participative des ressources naturelles (prêt n° 476-PS) financé par le fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (EB 2008/95/R.37)

20. Le Conseil d'administration a approuvé le don de 3,29 millions de DTS financé par le fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie. Au cours des trois prochaines années, le programme mettra en œuvre diverses activités destinées à améliorer les moyens de subsistance dans ces zones, comme la mise en valeur des terres, le rendement des cultures et la finance rurale.

Yémen: Mémoire du Président – Projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux – Modification de l'accord de financement (EB 2008/95/R.38)

21. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'amendement de l'accord de financement du projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux, approuvé par le Conseil d'administration en avril 2005. Le financement du projet sera modifié comme suit: i) le prêt accordé par le FIDA augmentera, passant de l'équivalent en DTS de 9,01 millions d'USD à l'équivalent en DTS de 10,76 millions d'USD; ii) le don octroyé par le FIDA augmentera, passant de l'équivalent en DTS de 0,40 million d'USD à l'équivalent en DTS de 2,15 millions

d'USD. Les contributions respectives du gouvernement et des communautés resteront inchangées.

Propositions de don

22. Les propositions de don ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quinzième session:
- a) **Don au titre du guichet mondial/régional à un centre bénéficiant du soutien du GCRAI, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), pour le partenariat stratégique pour la formulation de politiques novatrices en matière d'atténuation du changement climatique et d'accès aux marchés (EB 2008/95/R.39)**
23. Le Conseil a approuvé un don de 3 000 000 USD.
- b) **Don au titre du guichet mondial/régional à un centre bénéficiant du soutien du GCRAI, l'Institut international de gestion des ressources en eau, pour le projet visant à promouvoir la durabilité des effets des interventions de gestion de l'eau à usage agricole dans des environnements difficiles (EB 2008/95/R.40)**
24. Un don de 1 200 000 USD a été approuvé en faveur de l'Institut international de gestion des ressources en eau.
- c) **Don au titre du guichet mondial/régional à la Coalition internationale pour l'accès à la terre pour le programme intitulé "Mettre en pratique un programme foncier en faveur des pauvres" (EB 2008/95/R.41)**
25. Le Conseil a approuvé un don de 1 150 600 USD.
- d) **Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (EB 2008/95/R.42/Rev.1)**
 - i) **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Élaboration, à l'intention des populations rurales pauvres, de dispositifs zoonosanitaires novateurs et intégrés adaptés à des sites donnés**
26. Le Conseil a approuvé un don de 1 600 000 USD.
- ii) **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Recours à la veille et à l'alerte rapide pour réduire le risque de voir les rouilles du blé menacer les moyens de subsistance d'agriculteurs démunis**
27. Le Conseil a approuvé un don de 1 500 000 USD.
- iii) **Fédération internationale des producteurs agricoles: Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés (ESFIM)**
28. Le Conseil a approuvé un don de 1 000 000 USD.
- iv) **Commission de l'océan Indien: Initiative régionale pour l'adaptation de la petite agriculture au changement climatique dans les îles de l'océan Indien**
29. Le Conseil a approuvé un don de 750 000 USD.
- v) **PhytoTrade Africa: Soutien de PhytoTrade Africa 2009-2010 – association pour la commercialisation des produits naturels d'Afrique australe**
30. Le Conseil a approuvé un don de 1 200 000 USD.

- vi) **Association africaine de crédit rural et agricole: Programme d'appui au partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale – Phase II**
31. Le Conseil d'administration a noté que le bénéficiaire du don approuvé en septembre 2008 n'est plus le Kenya Gatsby Trust mais l'Association africaine de crédit rural et agricole.
- e) **Don au titre du guichet-pays spécifique à la Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud pour le programme d'intégration des innovations en matière de développement rural dans le Pacifique – Phase II (EB 2008/95/R.43)**
32. Le Conseil a approuvé un don de 1 500 000 USD.
33. Le Conseil a approuvé tous les dons figurant à ce point de l'ordre du jour, et des commentaires positifs ont été émis notamment par les Administrateurs représentant le Canada, les États-Unis d'Amérique et la Norvège concernant l'importance des partenariats stratégiques (IFPRI et FAO) dont l'impact potentiel est élevé en termes de liaisons entre les opérations du FIDA et celles de ses partenaires sur le terrain. Il a été suggéré que la politique à venir en matière de financement sous forme de dons – qui sera présentée au Conseil en décembre 2009 – mette l'accent sur le rôle joué par le FIDA en faveur de l'instauration de partenariats, en particulier avec des institutions et groupes de premier plan comme le GCRAI.
34. Le Conseil a été informé des principaux faits positifs intervenus concernant la situation juridique de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, notamment les accords d'hébergement au siège du FIDA (sur la base d'un recouvrement intégral des coûts, aux termes du nouvel accord passé entre la Coalition et le Fonds). L'accent a été mis sur l'augmentation significative de l'appui (y compris sous forme de contributions financières) en faveur de la Coalition et de son Secrétariat, qui a entraîné la diminution de la participation du FIDA au financement global de la Coalition.